

# légumes

## INFOS

fnpl

FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES

Juin - Juillet 2007

### FNPL INFOS

p.4

Vers la production  
intégrée des cultures  
légumières de plein  
champ

### TECHNIQUE

p.13

Réforme de l'OCM :  
Des orientations  
positives à concrétiser !

### REGIONS

p.15

Producteurs de  
toutes les régions,  
acteurs de la semaine  
fraîch'attitude



### TRIBUNE DU MARAÎCHER

p.16

Philippe Daré, président  
de Saveol : Un contexte  
énergétique difficile  
pour l'avenir

## DOSSIER

# Les jeunes maraîchers en Allemagne !



REUSSIR **FRUITS & LEGUMES**

Supplément au n° 264, juillet - août 2007

### L'INVITÉ

**Michel Barnier**  
« Une filière  
d'avenir... »



**CONGRÈS NATIONAL DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES**

Pour sa 51<sup>e</sup> édition, le congrès se tiendra à Reims, du 15 au 17 novembre 2007.

Trois temps forts rythmeront le congrès : des ateliers professionnels, une table ronde consacrée à l'orientation de la politique publique, et un débat de filière sur la valorisation de l'origine France. Tous les producteurs de légumes sont conviés à participer activement à ce congrès national.

Pour tout renseignement :  
FNPL - 01.49.49.15.35 - www.fnplegumes.org

**A G E N D A**

**▲ Juin**

- 05/06 : Conseil d'Administration d'Interfel
- 06/06 : Commission Economique de la FNSEA sur l'évolution de la PAC
- 07/06 : Comité de Coordination des Associations Spécialisées de la FNSEA sur la réforme de l'OCM des fruits et légumes
- 07/06 : Groupe de travail sur la Réforme de l'OCM à Viniflor
- 08/06 : Rencontre avec Christophe Lecourtier, Directeur de Cabinet, et Hervé Durand, conseiller technique, du Ministre de l'Agriculture, Christine Lagarde
- 12/06 : Conseil de Direction Spécialisé de Viniflor
- 12/06 : Conseil d'Administration de la FNSEA
- 13/06 : Conseil Fédéral de la FNSEA
- 14/06 : Conseil d'Administration et Assemblée Générale Ordinaire Financière de la FNPL
- 19/06 : Réunion du groupe de projet RESOL
- 19/06 : Assemblée Générale du Bureau Européen de l'Agriculture Française
- 19/06 : Rencontre avec Christophe Malvezin, Conseiller Technique de l'Élysée
- 20/06 : Assemblée Générale du BGSO
- 21/06 : Congrès des Jeunes Agriculteurs à Epinal
- 21/06 : Comité de Pilotage RESOL
- 22/06 : Congrès FNPHP à Biarritz
- 22-23/06 : Commission emploi décentralisée de la FNSEA
- 22/06 : Assemblée Générale d'Agrial
- 26/06 : Viniflor groupe de travail veille concurrentielle internationale en F&L
- 26/06 : DGAL : réunion du pôle Accessibilité des F&L
- 28/06 : DGAL : réunion de consultation sur les mécanismes de solidarité en cas d'arrachage sanitaire
- 28/06 : Viniflor : Commission Nationale des Fonds Opérationnels
- 28/06 : Groupe consultatif tomates de la Commission Européenne
- 28/06 : Assemblée Générale d'Océane

**▲ Juillet**

- 03/07 : Conseil de Direction Plénier de Viniflor
- 04/07 : Réunion de préparation du Grenelle de l'environnement à la FNSEA
- 04/07 : Bureau d'Interfel
- 11/07 : Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'ANEFA
- 12/07 : Bureau de la FNPL

**▲ Août**

- 29/08 : Réunion Equipe et Bureau de la FNPL

**▲ Septembre**

- 05/09 : Commission environnement de la FNSEA
- 11/09 : Conseil d'Administration de la FNPL
- 19/09 : Conseil d'Administration de la FNSEA
- 20/09 : Conseil Fédéral de la FNSEA

**3 ÉDITO**

- LETTRE À NICOLAS SARKOZY  
«Monsieur le Président de la République,...»

**4 FNPL INFOS**

- PLAN D'ADAPTATION DES ENTREPRISES LÉGUMIÈRES  
Vers la production intégrée des cultures de plein champ

- PRODUCTION DE CAROTTES  
Dérogation pour le Diméthoate

- NÉCROLOGIE  
Décès de Jean-Claude Lejob

- PROTECTION DES CULTURES  
Lancement du forum phyto

- COMMISSION SERRE ET ÉNERGIE  
Un Président peut en cacher un autre

- RECETTE DU MARAÎCHER  
Les légumes, c'est facile !

- PAQUET HYGIÈNE  
Un guide bientôt finalisé !

- CONSOMMATION DES LÉGUMES  
Réinvestir dans la communication

- SERRE ET ÉNERGIE  
Négocier avec les fournisseurs

- PROTECTION DES CULTURES  
La FNPL ouvre un blog

- RENCONTRE  
6 DOSSIER

- L'Allemagne, un trait d'union entre passé et avenir

- 8 CLUB PARTENAIRES  
● GROW FRANCE  
Quand «partenaires» et «insertion» riment avec «filiales» et «collaboration»

- VILMORIN  
Qualité des semences : Vilmorin joue la sécurité

- GUIDE DE RAISONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT EN SERRE  
Construire une serre de production : un véritable projet d'entreprise !

- 10 L'INVITÉ DE LA FNPL  
● MICHEL BARNIER, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE  
« Une filière d'avenir... »

- 13 TECHNIQUE  
● RÉFORME DE L'OCM FRUITS ET LÉGUMES  
Des orientations positives à concrétiser !

- 14 PRATIQUE  
● SERRE ET ÉNERGIE  
Une nouvelle circulaire serre

- 15 RÉGIONS  
● PRODUCTEURS DE TOUTES LES RÉGIONS,  
ACTEURS DE LA FRAÎCH'ATTITUDE

- Loire-Atlantique : Plus de 1000 élèves accueillis chez les maraîchers Océane
- Manche : Animations, dégustations à la ferme !
- Haute-Garonne: La place du Capitole aux couleurs de la fraîche attitude
- Rhône : Les producteurs au rayon légumes
- Pyrénées-Orientales: La Fraîch'attitude s'inscrit en F&L !
- Loir-et-Cher : A la découverte des asperges

- 16 TRIBUNE DU MARAÎCHER  
● PHILIPPE DARÉ, NOUVEAU PRÉSIDENT DE SAVÉOL

Un contexte énergétique difficile pour l'avenir

Légumes Infos  
Juin - Juillet 2007  
Supplément à Réussir Fruits et Légumes n°264 - Juillet - Août 2007  
Fédération Nationale des Producteurs de Légumes  
60, rue du Faubourg Poissonnière  
75010 Paris  
Tél. 01 49 49 15 35/Fax : 01 49 49 15 39  
Site : www.fnplegumes.org  
Directeur de la publication : Jean-Bernard Pouey  
Rédacteur en Chef : Bruno Scherrer

Rédacteur-coordonateur : Anne-Laure Bonnart  
Rédacteurs : Virginie Amieux, Claire Laget, Sophie Chevallier, Oriane Garde  
Secrétaire : Martine Veret  
Réalisation : Publications Agricoles  
Abonnements : Réussir Fruits et Légumes  
51, rue Albert Camus  
BP 20131 - 47004 AGEN Cedex  
Tél. 05 53 77 83 75/Fax : 05 53 77 83 71  
Impression : Fournié imprimeur  
N° de CPPAP : 1110T 80058  
Photo Une Michel Barnier : X.REMONGIN/Min.agri.fr

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la FNPLégumes  
60 rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris. Tél. 01.49.49.15.35 / Fax. 01.49.49.15.39  
e.mail : fnpl@fnplegumes.org / www.fnplegumes.org



**Mariée, mère de 3 enfants, Angélique Delahaye préside la FNPL depuis décembre 2001. Avec son mari, elle produit des légumes de plein champ, de serre et des endives à Saint Martin le Beau en Indre-et-Loire. Elle est également membre du réseau FARRE, administratrice à la MSA et administratrice à la FNSEA. Depuis juillet 2006, elle préside le conseil spécialisé fruits et légumes de Viniflor.**

## Monsieur le Président de la République,

Permettez-moi, au nom de la Fédération Nationale des Producteurs de Légumes de France, de vous adresser nos plus vives félicitations pour votre élection à la Présidence de la République ainsi que nos encouragements les plus sincères pour assumer les responsabilités qui vous incombent désormais.

Les 40 000 producteurs de légumes de France, qui sont à la fois des chefs d'entreprise de type TPE/PME et des paysans, auront été particulièrement sensibles aux thèmes de cette campagne présidentielle.



Ils sont en effet eux-mêmes au cœur d'un certain nombre d'enjeux ou de défis que notre Pays doit relever en particulier la revalorisation du travail, le renforcement de la capacité d'action des entreprises, avec le souci d'un développement durable de notre économie dans le respect de l'environnement, dans un contexte de concurrence équitable sur les marchés de l'Union européenne.

De plus, la production légumière est appelée à jouer un rôle stratégique dans la politique de l'alimentation et de la santé, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'obésité et la prévention de certains cancers ou maladies cardiovasculaires.

Dans cet esprit, il nous semble particulièrement important de pouvoir travailler rapidement sur l'allègement des charges sociales et la revalorisation des salaires, notamment via la TVA sociale que nous sommes prêts à expérimenter dans notre secteur d'activité, ainsi que sur la capacité des entreprises à gérer les risques économiques, climatiques ou sanitaires, notamment par le développement d'une épargne de précaution véritablement opérationnelle.

Dans cet esprit également, le développement concret du plan d'adaptation des entreprises légumières aux enjeux sociaux, environnementaux, sanitaires de notre société ainsi que la mise en place d'une identification de la qualité « France » de façon à rendre possible le respect par le marché des savoir-faire des producteurs français, nous paraissent devoir être menés de façon prioritaire avec le soutien de votre Gouvernement.

C'est pourquoi nous nous mettons à la disposition de votre Gouvernement pour travailler à mettre en place des solutions porteuses d'avenir qui nous permettent à la fois de jouer notre rôle de chefs d'entreprise et de répondre aux attentes de nos concitoyens et de notre société.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de ma très haute considération.

**La Présidente  
Angélique DELAHAYE**

**MICHEL BARNIER, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE**

## Une filière d'avenir...

**Michel Barnier est devenu, le 19 juin dernier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Il s'exprime sur les dossiers clés de sa législature.**

◆ **Les 40 000 producteurs de légumes de France auront été particulièrement sensibles aux thèmes de la campagne présidentielle. Quelle vision avez-vous de l'économie de la production légumière française ? Et quelles seront vos grandes priorités d'action dans notre secteur ?**

La filière légumière est unanimement reconnue comme exigeante et dynamique. Elle est composée de femmes et d'hommes responsables qui, en vrais patrons de PME sont attachés par dessus tout à la bonne gestion et au succès de leur entreprise. De mon côté, je prends également la mesure de son importance économique et sociale mais aussi des difficultés auxquelles elle est confrontée : déséquilibre croissant du rapport de force sur les marchés, concurrence des pays tiers et exigences sans cesse croissantes des consommateurs. C'est à mes yeux une filière qui compte de nombreux atouts car elle se situe dans la ligne des préoccupations de notre société : esprit d'ouverture, respect de l'environnement, volonté de répondre aux attentes des consommateurs. C'est une filière d'avenir pour autant qu'on lui donne les moyens de se développer et de renforcer sa compétitivité. Pour répondre à ce défi, trois mots me viennent à l'esprit : organisation, innovation, accessibilité. En effet, il me paraît essentiel que les producteurs s'organisent et

se regroupent afin d'être plus forts dans les négociations commerciales et face à la concurrence. Il faut également dans la même perspective, et pour mieux gérer et anticiper les crises, travailler au renforcement de l'organisation économique et des relations interprofessionnelles. L'innovation en termes agronomique et commercial doit permettre de renforcer la compétitivité des entreprises et de mieux répondre aux attentes des consommateurs. Enfin, dans le cadre d'une politique de l'alimentation, il faut améliorer l'accessibilité des consommateurs aux fruits et aux légumes. En effet,

**« C'est une filière d'avenir pour autant qu'on lui donne les moyens de se développer et de renforcer sa compétitivité. »**

leur consommation doit être encouragée en raison de leurs qualités nutritionnelles et gustatives. La logique des projets dans laquelle s'inscrivent les actions de la FNPL, et je pense notamment au plan d'adaptation des entreprises légumières, me paraît un bon exemple pour répondre à certains de ces enjeux.

◆ **Les producteurs de légumes doivent faire face à la fois à des coûts de main-d'œuvre importants et à la gestion d'aléas économiques, climatiques ou sanitaires qui fragilisent leurs entreprises et peuvent menacer leurs emplois. Quelles réponses pensez-vous pouvoir y apporter ?**

Je sais que les producteurs de légumes portent de longue date

une demande relative à la mise en place de la TVA sociale. Leur objectif est de rééquilibrer de manière plus équitable les cotisations sociales, en déplaçant une charge payée actuellement sur l'emploi via les cotisations sociales, sur la TVA. Cette mesure fait actuellement l'objet d'une réflexion transversale au niveau interministériel, à laquelle je suis étroitement associé. Je sais que vous avez signalé vos attentes dans ce domaine. Il convient d'expertiser votre suggestion qui a besoin d'être clarifiée en ce qui concerne notamment les conséquences sur les prix et ses contraintes en fonction du taux de spécialisation des exploitations.

Pour ce qui est de la maîtrise des risques et aléas, je vous rappelle que la loi d'orientation agricole a amélioré le dispositif de déduction pour aléas en permettant aux exploitants agricoles de déduire annuellement une fraction de leur bénéfice imposable avec possibilité de l'affecter à un compte d'épargne. Elle a également posé les bases d'une généralisation du système d'assurance récolte. C'est une question fondamentale sur laquelle il faut évidemment poursuivre le travail en concertation avec les professionnels.

◆ **La réforme de l'OCM des fruits et des légumes a été décidée le 12 juin à Luxembourg. Comment peut-elle contribuer à renforcer l'organisation**

**économique des producteurs, leur donner des outils de gestion des crises conjoncturelles, combattre toutes distorsions de concurrence entre producteurs européens ?**

Un compromis politique sur la réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) fruits et légumes a été adopté par le Conseil des ministres européens de l'agriculture et de la pêche le 12 juin dernier. Le texte final, pourtant modifié par rapport au projet initial de la Commission, répond aux intérêts de la filière française car il reprend en grande partie les demandes portées par la France. Ce résultat permettra avant tout de renforcer la compétitivité de la filière, grâce au développement de l'organisation économique. En effet, les organisations de producteurs demeurent au cœur de l'OCM. Le financement de leurs programmes opérationnels sera renforcé. La nouvelle OCM permettra également

**« L'OCM n'a pas vocation à résoudre les problèmes de distorsion de concurrence entre producteurs européens, elle doit, par contre, ne pas les accentuer. »**

de sécuriser les producteurs soumis aux aléas climatiques grâce à un dispositif de prévention et de gestion des crises particulièrement intéressant dans la mesure où, pour répondre à vos souhaits, la France a obtenu qu'il soit ouvert grâce à un complément de financement sur fonds nationaux aux producteurs indépendants conventionnant avec des organisations de producteurs. Les financements communautaires en faveur de ce dispositif pourront s'élever jusqu'à 42 millions d'euros par an. Enfin, ce

CV



X. REMONGIN/MIN. AGRICULTURE

**Après avoir occupé les postes de Ministre de l'Environnement (1993-1995), Ministre des Affaires Européennes (1995-1997), Ministre des Affaires Etrangères (2004-2005), Michel Barnier devient, à 56**

**ans, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche. De 2005 à sa nomination, Michel Barnier était, par ailleurs, conseiller spécial du Président de la Commission Européenne, José Manuel Barroso.**

dispositif s'appuie sur une palette d'outils variés tels que la récolte en vert ou la non-récolte, les retraits, la promotion et la communication en période de crise, l'assurance-récolte... Afin que le dispositif soit efficace, le financement de ces mesures pourra se faire directement dans le programme opérationnel ou à travers un prêt bancaire dont le remboursement des annuités sera financé par les fonds opérationnels. Les retraits destinés aux distributions gratuites dans les écoles seront financés à 100 % par l'Union européenne. L'OCM n'a pas vocation à résoudre les problèmes de distorsion de concurrence entre

producteurs européens, elle doit, par contre, ne pas les accentuer. C'est pourquoi nous allons prendre le temps de la consultation de toutes les organisations professionnelles agricoles et de la réflexion, avant la mise en œuvre des options laissées au choix des Etats membres. J'ai demandé que le groupe de travail qui avait été mis en place au sein de Viniflor pour préparer avec succès la réforme de l'OCM soit prochainement réactivé.

◆ **La production légumière est appelée à jouer un rôle stratégique dans la politique de l'alimenta-**

**tion et de la santé. Quelles actions comptez-vous entreprendre pour développer la consommation des fruits et des légumes ?**

Sur ce point, les avancées dans le cadre de la réforme sont notables. Le budget de promotion générique pour les fruits et légumes frais sera doublé. Le financement communautaire sera majoré à 60% pour les programmes ciblés sur les jeunes consommateurs. De plus, un programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles sera mis en place à la lumière d'une étude d'impact que va rapidement réaliser la Commission. Plus globalement, et parce que la politique de l'alimentation a une place majeure dans mon ministère, les légumes, et les fruits aussi bien sûr, ont, bien évidemment, compte-tenu de leurs atouts en matière de nutrition et de goût, et parce qu'ils contribuent à une alimentation équilibrée et variée, une place essentielle.

Aussi, nous travaillons avec les professionnels au développement de leur consommation. Dans ce cadre, un pôle « accessibilité des fruits et légumes » a été mis en place pour favoriser des projets pilotes innovants dans ce domaine. J'ai par ailleurs chargé l'INRA d'expertiser les obstacles à la consommation de fruits et légumes. Enfin pour les plus démunis, le retrait pour la distribution aux associations caritatives est développé.

◆ **Quelle peut être votre action pour rendre possible le respect et la valorisation, par le marché, des savoir-faire des**

**producteurs français ?**

Mon intime conviction est que la création de la valeur ajoutée se fera, en effet, par une segmentation de l'offre proposée, une meilleure caractérisation des fruits et légumes français fondée sur la fraîcheur, la proximité, la qualité sanitaire et gustative, et enfin le développement de démarches de certification.

C'est d'ailleurs à cette dernière condition que, dans le cadre des règles communautaires, nous pouvons communiquer sur l'origine France de nos produits. Les démarches AOP, IGP, label rouge et Bio et les Certifications de conformité produit (CCP) doivent donc être promues.

Le développement d'une stratégie par produit ou type de produits doit s'appuyer d'abord sur les producteurs, en prenant en compte la demande nationale, communautaire et celle des pays tiers, et doit être partagée avec l'ensemble des acteurs de la filière y compris la grande

distribution. La construction de cette stratégie suppose en amont une véritable participation de toutes les entreprises de production, qui permette de proposer aux partenaires d'aval une offre répondant aux attentes des consommateurs. La notion de sections autour d'un produit ou d'un groupe de produits au sein d'une interprofession nationale telle qu'elle est prévue dans la loi d'orientation agricole offre de nouveaux moyens susceptibles d'améliorer et sécuriser la situation des producteurs en renforçant leur pouvoir économique dans le respect du droit de la concurrence.

**« Le budget de promotion générique pour les fruits et légumes frais sera doublé. »**